

1. *Débitrice*: **Boulangerie Sottas Sàrl**, route du Village 33, 1807 **Blonay**
2. *Remarques*: exploitation d'une boulangerie-pâtisserie et d'un tea-room
Date du dépôt: 8 août 2003
L'état de collocation est déposé et peut être consulté à l'Office.
Les actions en contestation de l'état de collocation doivent être introduites d'ici au 28 août 2003, sinon il sera considéré comme accepté.
L'inventaire est également déposé (art. 32 OAOF).
Dans un délai échéant le 18 août 2003, les créanciers peuvent solliciter la cession des droits de la masse, art. 260 LP, au sujet de revendications de propriété reconnues fondées par l'administration de la faillite (art. 47 al. 1 et 49 OAOF).
A défaut de procéder dans le délai fixé, les décisions de l'Office deviendront exécutoires.

Office des faillites de Vevey
1800 Vevey

(01123002)